

**PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration**  
**Date : LUNDI 27 NOVEMBRE 2023**

Année scolaire : **2023-2024**

Numéro de séance : **2**

Date de transmission de la convocation aux membres :

1<sup>ère</sup> convocation (oui/non) : 13 novembre 2023

2<sup>ème</sup> convocation (oui/non) :

(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : **Mme GUERIN Caroline**

Secrétaire de séance : Madame Voluzan-Fargue Muriel

Quorum : 13

Nombre de présents : 18



**Ordre du jour**

L'ordre du jour est le suivant :

**I- Vie budgétaire et financière :**

- Budget 2024

**II – Questions diverses :**

Les questions diverses devront être adressées par écrit, au moins 48 heures avant la séance du Conseil d'Administration.

**Présence au CA du lundi 27 Novembre 2023**

Qualité	Titulaires		Suppléants	
	Nom - Prénom	Emargement	Nom - Prénom	Emargement
<b>ADMINISTRATION</b>	Chef d'établissement	Mme GUERIN Caroline		
	Provisseur ou principal adjoint			
	Gestionnaires	M. BONNET Francis		
	C.P.E.	M. GUILABERT Thierry		
	Agent comptable	M. GUERIN Thomas		
<b>ELUS LOCAUX</b>	Collectivité de Rattachement Conseil Départemental	M. SUEUR Christophe Mme RABELLE Dominique		
	Groupement de communes	M. PARENT Michel	Excusé	
	Commune siège	Mme FEAUCHE Catherine		
	Commune siège			
<b>PERSONNALITE QUALIFIEE</b>	Mme LEJEUNE Catherine			
<b>PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT</b>	Personnel d'enseignement	Mme BRIN Claude		Mme LEVASSEUR Nathalie
		Mme BECKER Perrine		Mme GADRAS Valérie
		Mme CORAIL Véronique		M LALIS Julien
		Mme HUGHES Marie		
		Mme AVUNDO-MANACH Anne-Sophie		
		Mme LE BIHAN Morgane		
Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	Mme VOLUZAN Muriel		M. MOREAU Yvan	
	Mme LECART Aline		Mme MONTMEAU Didiane	
<b>PARENTS D'ELEVES et ELEVES</b>	Parents d'élèves	Mme POU CAND Médelise		Mme CHOLET Elodie
		Mme HOARE Dorothée		Mme BOCQUEL Line
		Mme BONNER Olivier	Excusé	Mme GALLIEN-CORABOEUF Karine
		Mme CAELEN Jessica		M ROUX Sébastien
		Mme CHEMIN Isabelle		M BLANCEY Benoît
		Mme LESUR Séverine		Mme BRANCQ Sabrina
	Elèves	M DAILLY Maxence		M JORIS Colin
Melle LEBLAL Jasnine			Melle DE THELIN Daphné	

***Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h15  
Madame GUERIN Caroline préside la séance  
Madame Voluzan-Fargue Muriel accepte le secrétariat de séance.***

Madame GUERIN demande l'approbation du compte rendu du procès-verbal de la séance du lundi 16 octobre 2023 des membres présents.

***Votants : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0***

Madame Guérin informe les membres du conseil d'administration que le règlement intérieur sera envoyé avec le prochain procès verbal.

#### **I- Vie Budgétaire et financière :**

Madame GUERIN présente les critères de calcul de la dotation du Conseil Départemental appliqués à l'établissement.

#### **Calcul de la dotation de fonctionnement**

→ Critère patrimonial : 3.50 euros par m<sup>2</sup> de surface bâtie soit  $3.50 \times 4210 = 14\ 735$  euros (entretien et réparation, fournitures et petits matériels).

→ Critère logistique : 100 euros par classe soit 1400 euros (affranchissement et fournitures administratives).

→ Dépenses énergétiques : 59 016 euros (d'après les 3 derniers comptes financiers hors restauration + majoration de 50 % ou 25 % en fonction du nombre de jours de fonds de roulement constaté au 31/12/2022 compte tenu des prix de l'énergie)

→ Critère effectif : 1800 euros par classe soit 25 200 euros (activités pédagogique)

→ Aide aux transports pour les sorties pédagogiques de 1000 euros (collège en zone de revitalisation rurale)

Soit un total de **101 351 euros** montant exact de la dotation de fonctionnement Pour information, elle s'élevait à **82 221 euros** l'an passé. (dont 3562 euros de dotation supplémentaire pour la chaudière). Soit 19 130 euros supplémentaires : 22 492 pour les dépenses énergétiques ; + 200 euros aide aux transports + 3 562 euros = 22 692 euros.

Le budget prévisionnel présenté par M Bonnet montrera notamment l'emploi prévisionnel de la dotation de fonctionnement

**Attention** Certaines dépenses sont directement gérées par le Département, que ce soit pour le fonctionnement (téléphonie, entretien des extincteurs,...) ou les dépenses liées aux activités sportives (9 000 euros versés à la Mairie, propriétaire du gymnase).

A noter que sur l'exercice 2023 le département a fait une dotation supplémentaire de 47 000 euros pour le chauffage et 8 000 euros pour la restauration. Si les temps sont durs, nous sommes entendus et soutenus par un partenaire de qualité.

Arrivée de Mme Hughes : 17H26

Monsieur BONNET présente les contrats (cf: annexe) et conventions 2024 et la délégation de signature pour l'année 2024.

Arrivée de Mme Lecart : 17H31

**Votants : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstentions : 0**

Arrivée de Melle LEBLAL Jasmine : 17h40

- Budget prévisionnel 2024 :

Monsieur BONNET présente le service général :

- AP : Activité pédagogique, présentation des projets et voyages pour l'année 2024.
- VE : Vie de l'élève avec notamment le fonds social qui est destiné à aider les familles en difficultés.
- ALO : Administration et logistique avec principalement les contrats de maintenance qui augmentent tous les ans ainsi que les charges de viabilisation. Monsieur BONNET rappelle, dans le contexte de l'hiver 2023-2024, l'enjeu de la sobriété énergétique, et la vigilance particulière qui doit être apportée sur la maîtrise de consommation des fluides (gaz, électricité, eau).

Puis Monsieur BONNET poursuit sa présentation avec le service spécial

- SRH : restauration et hébergement : il précise que c'est un service autonome alimenté par les familles, et que le conseil départemental participe à hauteur de 25 % sur les produits BIO. Monsieur BONNET rappelle que 45 % des produits utilisés sont BIO.

Il présente également les contrats liés à ce service.

Madame Guérin et Monsieur BONNET informe les membres du conseil d'administration que le service spécial SBN - Bourses Nationales ne rentre plus dans le budget il est maintenant géré à part dans les droits constatés directement en lien avec l'agence comptable du Lycée Merleau Ponty de Rochefort.

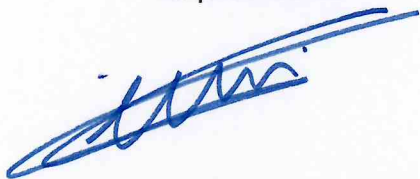
Le conseil d'administration adopte à l'unanimité le budget initial de l'exercice 2024.

**Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0**

**III- Questions diverses :** Pas de questions diverses de déposées.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H02**

La présidente



Caroline GUERIN  
Principale

Le secrétaire de séance



Muriel VOLUZAN-FARGUE

Collège Aliénor d'Aquitaine -17480 Le Château d'Oléron  
Tél : 05.46.47.61.38 – e-mail : ce.0170005n@ac-poitiers.fr